Conseil communal de Genolier

Commission des eaux et égouts

Objet : Préavis N°18/2022

Demande d'un crédit de CHF 260'000.- TTC pour les travaux urgents, les travaux et inspections complémentaires pour les collecteurs publics

Présents lors de la réunion du 3 mai :

Municipaux : Jean Zucchello et André Darmon

Commission eaux et égouts : Martin Schlaepfer, Andreas Friedrich et Glenn Geissmann

---

La commission remercie les Municipaux, M. Jean Zucchello et M. André Darmon, pour leur disponibilité et la pertinence de leurs informations.

Le réseau d'eaux claires et d'eaux usées de Genolier comprend 70.7 km de collecteurs. Un tiers environ de ce réseau est en main communale et une campagne d'inspection a été menée en 2019 afin de connaître l'état de la majeure partie des collecteurs publics (16.7 km inspectés sur 22.3 km). Si l'état du réseau est jugé bon dans son ensemble, les inspections ont révélé des lacunes nécessitant des mesures urgentes ainsi que divers travaux d'assainissement. Il semble primordial d'agir tel que proposé par la municipalité afin de réduire les risques de pollution du sol et d'assurer un bon fonctionnement du réseau.

Le préavis 18/2022 prévoit également la vérification de l'état des tronçons qui n'ont pour l'heure pas pu faire l'objet d'une inspection.

Au vu de ce qui précède :

La commission des eaux et égouts suggère au conseil d'accepter les conclusions du préavis n°18/2022 tel que présenté.

Genolier, le 27.05.2022

David VEZ Marco RUSCONI Martin SCHLAEPFER Andreas FRIEDRICH Glenn GEISSMANN (rapporteur)